



Nouvelle-Aquitaine,
Pays de la Loire
et Bretagne



COÛT D'ÉLEVAGE DE LA CHEVRETTE Actualisation 2021

INOSYS-RÉSEAU D'ÉLEVAGE CAPRIN - RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE,
PAYS DE LA LOIRE ET BRETAGNE

DE LA NAISSANCE AU SEVRAGE : VISER 46 € POUR LA PÉRIODE OU
0,75 € PAR JOUR PAR CHEVRETTE

Objectifs :

- Sevrer dès que la chevrette atteint 15-17 kg
- Un GMQ de 200 g/jour sur la période minimum



TRIER SES CHEVRETTES

Si, aujourd'hui nous constatons que le taux moyen de renouvellement (nombre de chevrettes élevées / effectif moyen de chèvres) dans les troupeaux caprins est proche de 40 % cela est imputable, en partie à un manque de tri sur les chevrettes conservées pour le renouvellement, avant le sevrage. La croissance de la chevrette dans les 3-4 premières semaines de vie est capitale pour son avenir de productrice. Les 2/3 des animaux avec un G.M.Q inférieur à 150 g dans le premier mois de vie ne réaliseront pas une première lactation (chevrettes vides, accident à la mise-bas, production laitière insuffisante...). Ces animaux à faible (voir très faible) croissance doivent être orientés vers le circuit boucherie quand cela est encore possible (animaux pesant moins de 10 kg). Trier ses chevrettes, c'est aussi s'assurer de l'absence de tares (doubles trayons, hernies, malformations,...) et vérifier l'état sanitaire de chaque animal.

Tableau 1 : Quantité d'aliments et coût alimentaire par chevrette observés sur la période "naissance au sevrage" - Actualisation 2021

	Moyenne	Coûts les + élevés*	Coûts les - élevés*
Quantité de poudre de lait/chevrette (kg)	18,5	19,9	16,7
Prix de la poudre de lait (€/tonne)	2 200	2 350	2 095
Coût de la poudre de lait/chevrette (€)	40,5	46,5	35
Frais d'élevage	3,5	7	0
Coût alimentaire phase 0 à 2 mois/ chevrette (€)	46	57	36,5

* Quart supérieur et inférieur selon le coût alimentaire phase 0 à 2 mois

Tableau 2 : Exemple de coût d'allaitement (en €/chevrette) en fonction du cours de la poudre de lait

	Prix poudre de lait (€/tonne)			
Quantité de poudre de lait/chevrette (kg)	2 000	2 200	2 400	2 600
16	35	35	38	42
18	36	40	43	47
20	40	44	48	52



COLLECTION THÉMA



CE QUI FAIT QUE LE COÛT EST SUPÉRIEUR

Utilisation de colostrum de remplacement (2,6 €/chevrette).

Taux de mortalité, de la naissance au sevrage.

Frais vétérinaires liés à un usage préventif de produits médicamenteux.

Retards de croissance ou mortalité occasionnés par des conditions de logement inadaptées (surface, ventilation, température).

Utilisation d'aliments démarrage onéreux.

CE QUI PERMET DE LIMITER LE COÛT

L'administration de colostrum de chèvre dans les 12 heures après la naissance.

Réalloter de façon régulière, faire des "lots de poids" de 20-30 chevrettes maxi.

Sevrer régulièrement "les plus lourdes" afin de permettre "aux retardataires" de rattraper sans être concurrencées. 3 kg de plus au sevrage représente un surcoût de 5 € par chevrette.

Réformer les chétives, c'est à dire les chevrettes dont le poids est inférieur à 14 kg à 2 mois ou avec un GMQ inférieur à 150 g par jour.

Des conditions de logement optimum.

L'achat groupé de poudre de lait et/ou l'achat en morte saison.



LE COLOSTRUM, L'ASSURANCE VIE DE LA CHEVRETTE

La distribution d'1/4 de litre dans les 2 heures suivant la naissance est l'idéal. La même quantité peut à nouveau être distribuée 6 à 8 heures plus tard. Au delà de 12 heures après la naissance, l'efficacité du colostrum est faible. L'utilisation d'un pèse colostrum (permet une estimation rapide et assez précise de sa qualité. Un "bon" colostrum a une teneur en immunoglobulines supérieur à 100 g par litre. Il peut être intéressant de conserver ce colostrum pour des chevrettes risquant de ne pas consommer de colostrum de bonne qualité. La congélation jusqu'à 6 mois dans des bouteilles plastiques constitue une solution très pratique. La décongélation se fera au bain-marie, et non au micro ondes, à une température de bain marie inférieure à 50°C.

Colostrum et CAEV

Le colostrum d'une chèvre séropositive contient une grande quantité de virus. Il doit être assaini ou remplacé par un autre colostrum :

- Colostrum thermisé des chèvres du troupeau
La thermisation consiste à chauffer à °c plus ou moins 2°C et maintenir cette température pendant une heure. Tout écart par rapport à cette règle peut nuire à la qualité nutritive et protectrice du colostrum ou ne pas détruire complètement le virus. La thermisation peut aussi servir pour d'autres maladies.
- Colostrum de vache
Ce type de colostrum ne transmet pas le virus mais l'efficacité de la protection vis à vis des maladies de la chèvre est moindre qu'avec du colostrum de chèvre
- Substitut de colostrum
Ce type de produit n'apporte pas toujours une protection suffisante vis à vis des maladies spécifiques de l'élevage. Les produits qui ne sont pas des dérivés de colostrum sont à éviter

DU SEVRAGE À LA SAILLIE (7 MOIS) : VISER 49 € POUR LA PÉRIODE OU 0,32 € PAR JOUR PAR CHEVRETTE EN MAXIMISANT L'UTILISATION DES FOURRAGES DE QUALITÉ

Objectifs :

- Du sevrage à 4 mois
 - 24 à 26 kg à 4 mois
 - Un GMQ de 180 g /jour sur la période
 - Réussir le sevrage
- De 4 mois à la saillie
 - 35 à 37 kg
 - Un GMQ de 150 g /jour sur la période
 - Poids à la saillie = 50 % du poids adulte

Quand les chevrettes sont à l'allaitement automatique, le sevrage est forcément brutal. En allaitement à volonté, les chevrettes ont plus de mal à consommer les aliments solides qu'en allaitement rationné, la surveillance après sevrage devra être accrue pour favoriser une augmentation rapide de l'ingestion de foin et concentrés : excellent foin, multiplication des repas, abreuvement...

Pour les chevrettes en allaitement rationné, le sevrage est progressif. A partir de 6 semaines, la quantité de lait distribuée peut être progressivement diminuée et doit être compensée par l'ingestion d'un foin très appétent et de concentrés. En revanche, il ne faut jamais faire varier la concentration du mélange.

Tableau 3 : Quantité d'aliments et coût alimentaire par chevrette observés sur la période "sevrage à la saillie" (7 mois) - Actualisation 2021

	Moyenne	Coûts les + élevés*	Coûts les - élevés*
Concentrés en g/ jour/chevrette	565	730	425
Soit en kg sur la période	86	110	65
Prix des concentrés (€/tonne)	324	373	271
Coût des concentrés sur la période (€)	28	42	17
Fourrages en kg sur la période**	126	100	160
Coût des fourrages sur la période (€)***	16,40	13,00	20,80
Frais d'élevage	4,7	10,7	-
Coût alimentaire sevrage à 7 mois (€)	49	65,7	37,8

* Quart supérieur et inférieur selon le coût alimentaire phase "sevrage à la saillie"

** Estimation, *** Prix retenu = 130 € la tonne

CE QUI FAIT QUE LE COÛT EST SUPÉRIEUR

Difficultés au sevrage,
Coût de l'aliment,
Mauvaise gestion d'ambiance : courants d'air, problèmes pulmonaires liés aux variations de température,
Soucis sanitaires : coccidiose, problèmes pulmonaires liés aux variations de température,
Quantité de concentré importante liée à une stratégie de "rattrapage" du retard de croissance.

CE QUI PERMET DE LIMITER LE COÛT

Utilisation de matières premières,
Appétence des concentrés,
Appétence et qualité des fourrages,
Bonne ambiance du bâtiment,
Surface suffisante (2 chevrettes/m² de 2 à 4 mois, 1 chevrette par m² de 4 à 7 mois),
Lot homogène de 20-30 individus maximum.

FAIRE CONSOMMER DU FOIN AUX CHEVRETTES

De monogastrique, la chevrette devient plus ou moins vite un ruminant en fonction de son régime alimentaire. A partir du moment où la chevrette consomme des aliments solides (paille, foin, concentrés) ceux-ci tombent dans le rumen tandis que le lait continue à aller dans la caillette. Les particules grossières des fourrages, par l'action mécanique qu'elles exercent, jouent un rôle essentiel dans le développement du rumen. Petit à petit, le rumen prend pleinement son rôle de fermenteur et son volume augmente régulièrement. La mise à disposition d'un foin de graminées très appétent favorisera l'ingestion donc le développement du rumen et de sa flore microbienne. Pour optimiser l'ingestion des jeunes chevrettes, le foin distribué doit être renouvelé tous les jours et il doit être très accessible (un râtelier permettant l'accès à un maximum d'animaux et à bonne hauteur). Parallèlement, la mise à disposition d'une paille de bonne qualité en libre service sera un parfait complément pour favoriser le développement du rumen.



DE LA SAILLIE À LA MISE BAS : VISER 52 € POUR LA PÉRIODE OU 0,34 € PAR JOUR PAR CHEVRETTE EN MAXIMISANT L'UTILISATION DES FOURRAGES DE QUALITÉ

Objectifs :

- Un GMQ de 100 g/jour sur la période minimum
- Assurer les besoins de gestation et préparer la lactation à venir

Tableau 4 : Quantité d'aliments et coût alimentaire par chevrette observés sur la période "saillie à la mise bas" - Actualisation 2021

	Moyenne	Coûts les + élevés*	Coûts les - élevés*
Concentrés en g/jour/chevrette	646	1 095	570
Soit en kg sur la période	99	165	85
Prix des concentrés (€/tonne)	300	344	275
Coût des concentrés sur la période (€)	29	58	21
Fourrages en kg sur la période**	164	140	190
Coût des fourrages sur la période (€)***	21,30	18,50	21,50
Frais d'élevage	1,2	8,5	-
Coût alimentaire saillie (7 mois) à la mise bas (€)	51,5	85	45,5

* Quart supérieur et inférieur selon le coût alimentaire phase "saillie à la mise base"

** Estimation, *** Prix retenu = 130 € la tonne

CE QUI FAIT QUE LE COÛT EST SUPÉRIEUR

Utilisation d'aliment unique,
Faible utilisation de fourrage,
Des mises-bas au delà de 12 mois.

CE QUI PERMET DE LIMITER LE COÛT

Capacité de négociation (achat en volume, contrat...),
Pesée régulière des aliments distribués,
Utilisation de fourrage de qualité,
Veiller à une bonne reproduction,
Connaître l'état de gestation des animaux.
L'échographie sur chevrette permet de réformer rapidement les animaux vides et d'adapter la ration.

LE SURCOÛT DU 13^{ÈME} MOIS

Les chevrettes sont parfois mises à la reproduction tardivement en raison de leur manque de gabarit. Le nombre de chevrettes par bouc souvent trop élevé (prévoir un bouc pour 25 chevrettes) peut aussi entraîner un report de la mise bas à 13 mois voire plus. Ce décalage occasionne un coût supplémentaire qui peut être évalué à 10 € par mois.

Les mises bas tardives des chevrettes peuvent aussi empêcher la mise en oeuvre d'un vide sanitaire bénéfique pour la jeune chevrette.



SYNTHÈSE

Une chevrette consomme en moyenne 18,5 kg de poudre de lait, 185 kg de concentrés et 290 kg de fourrages de la naissance à sa première mise bas. Ce qui représente, en moyenne et en prenant en compte les pertes, 165 € pour alimenter une chevrette jusqu'à la mise bas. Les meilleurs élevages limitent ce coût à 150 €, soit une économie de 2 400 € pour un lot de 60 chevrettes. A l'inverse, les éleveurs ayant le coût d'élevage le plus fort pourraient économiser 5 220 €.

L'écart s'explique à la fois par les pertes de chevrettes et par une conduite alimentaire plus ou moins coûteuse. Sur 100 chevrettes conservées, les élevages les plus efficaces en ont encore 92 à la mise bas, les moins efficaces, n'en ont plus que 73. Concernant l'alimentation, il y a 20 € de différence de coût sur la phase 0 à 2 mois. Sur les deux autres phases et en particulier sur la phase 2 à 7 mois. L'écart se creuse encore grâce à une plus grande utilisation de fourrages de qualité et donc moins de concentrés (60 kg en moins dont 35 kg sur la phase 2 à 7 mois) pour les élevages les plus efficaces. Ils utilisent aussi des concentrés moins coûteux (100 € en moins par tonne pour les concentrés de 2 à 7 mois). Au-delà d'un coût d'élevage plus élevé, les élevages les moins efficaces disposeraient au final de 19 chevrettes de moins que les élevages les plus efficaces.

Tableau 5 : Quantité d'aliments et coût alimentaire par chevrette observés sur la période "saillie à la mise bas" - Actualisation 2021

	Moyenne			Coûts les plus faibles*			Coûts les plus élevés*		
	Coût théorique par période par chevrette (€)	Nombre de chevrettes	Coût par période (€)	Coût théorique par période par chevrette (€)	Nombre de Chevrettes	Coût par Période (€)	Coût théorique Par période par chevrette (€)	Nombre de chevrettes	Coût par période (€)
Phase 0 à 2 mois	46	X 100	4 600	36,5	X 100	3 650	57	X 100	5 700
Phase sevrage à 7 mois	19	X 92	4 508	37,8	X 95	3 591	65,7	X 89	5 847
Phase 7 mois à la mise bas	51,5	X 89	4 584	45,5	X 93	4 232	85	X 81	6 885
Coût global (€)			13 692			11 473			18 432
		/ 83			/ 92			/ 73	
Soit par chevrette encore présente (€)			= 165			= 125			= 252

* Quart supérieur et inférieur selon le coût alimentaire global et en intégrant les pertes

Les techniciens des réseaux d'élevage caprins INOSYS Grand Ouest disposent d'une feuille de calcul EXCEL pour calculer le coût du renouvellement dans les élevages et accompagner les éleveurs pour optimiser la gestion et le coût de leur renouvellement. Cet outil fait le point sur l'évolution du nombre de chevrettes de 8 jours à la mise bas et sur les dépenses engagées pour l'alimentation. Il s'appuie sur les repères mis au point dans le cadre de cette étude.

Document édité par l'Institut de l'Élevage
149 rue de Bercy - 75595 Paris Cedex 12 - www.idele.fr
Juin 2022 - ISSN : 2217-9094 - Référence Idele : 00 22 502 045 - Réalisation : Valérie Lochon
Crédit photos : Institut de l'Élevage, Chambres d'agriculture

Ont contribué à ce dossier :

Nicole BOSSIS - Institut de l'Élevage - nicole.bossis@idele.fr
Pauline Gauthier - Chambre d'agriculture 16 - pauline.gauthier@charente.chambagri.fr
Anne-Laure Lemaitre - Chambre d'agriculture 17 - anne-laure.lemaitre@cmds.chambagri.fr
Angélique Roué - Chambre d'agriculture 79 - angelique.roue@cmds.chambagri.fr
Alizée BRETON - Chambre d'agriculture 86 - alizee.breton@vienne.chambagri.fr
Bernard Poupin - Seenovia - bernard.poupin@seenovia.fr
Juliette Bothorel - Chambre d'agriculture bretagne - juliette.bothorel@bretagne.chambagri.fr
Amélie Villette - Chambre d'Agriculture 24 - amelie.villette@dordogne.chambagri.fr
Romain Lesne - ARDEPAL - ardepal87@yahoo.com

INOSYS – RÉSEAUX D'ÉLEVAGE

Un dispositif partenarial associant des éleveurs et des ingénieurs de l'Institut de l'Élevage et des Chambres d'agriculture pour produire des références sur les systèmes d'élevages.

Ce document a été élaboré avec le soutien financier du Ministère de l'Agriculture (CasDAR) et de la Confédération Nationale de l'Élevage (CNE). La responsabilité des financeurs ne saurait être engagée vis-à-vis des analyses et commentaires développés dans cette publication.